

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

| | |
|-----------------------|---|
| Etaients présents | Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Eric TOULGOAT, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL |
| Absents excusés | Mesdames Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Caroline BAGOT-SIMON (pouvoir donné à Yann SOULABAIL) Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Olivier LE CORVAISIER (pouvoir donné à Richard HAAS) |
| Absents | Madame Isabelle ETIEMBLE Messieurs Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN |
| Secrétaire | Madame Gwénaëlle TUAL |
| Secrétaire Adjoint | Monsieur Cédric HERNANDEZ |
| Secrétaire auxiliaire | Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services |

Rapport n° 2019-21

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES COMMUNALES 2019

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1^{er} Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Je vous propose de voter les taux d'imposition des trois taxes communales pour 2019 au vu d'un produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget tel qu'il vous a été présenté.

Les taux correspondant s'établissent comme suit, à l'identique de 2018 et des autres exercices de ce mandat :

| | |
|-----------------------|----------|
| - Taxe d'habitation : | 23,13 % |
| - Foncier bâti : | 23,27 % |
| - Foncier non bâti : | 140,48 % |

Le présent rapport, ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à l'unanimité.